

La reprise d'activité après la période de confinement est une préoccupation forte des entreprises. MAVImplant peut vous aider à vous y préparer

L'axe principal de prévention du risque Covid 19 au sein des entreprises est de limiter les contacts physiques rapprochés ou prolongés entre les personnes présentes (salariés, public, intervenants extérieurs)¹.

MAVImplant est un outil adapté pour repenser, de façon collaborative, l'organisation physique et spatiale des lieux de travail afin de prendre en compte cette exigence.

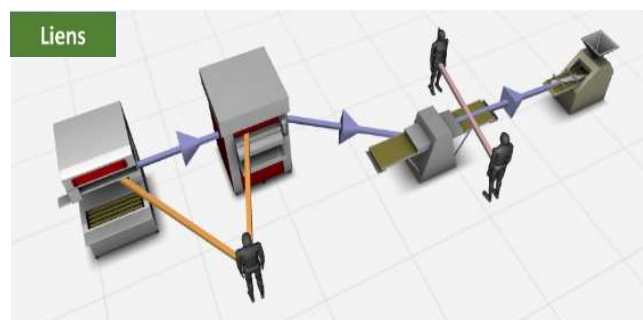
Par ailleurs, des objets spécifiques ont été ajoutés (écran translucide, paroi amovible, balisage au sol, gabarit, ...) pour faciliter l'application des règles de distanciation. Ils sont regroupés dans une rubrique « *Mesures de distanciation* » accessible depuis les menus « *Equipements* » et « *Opérateurs* ».

Les activités de travail « prioritaires » doivent être analysées afin d'identifier des entités homogènes en termes d'activité et de personnel pour éviter au mieux les croisements et la coactivité

MAVImplant permet cette vision globale en représentant graphiquement sous la forme de « liens » les différents flux pour privilégier la marche en avant.

Il est aussi possible de visualiser les besoins d'échanges entre salariés pour identifier les secteurs homogènes en terme d'activité.

Pour en savoir plus sur l'utilisation des liens :
<https://youtu.be/Sr6wZ9WegM8>



Les entités homogènes identifiées peuvent ensuite être regroupées en « zones » en veillant à les séparer les unes des autres pour limiter la coactivité.

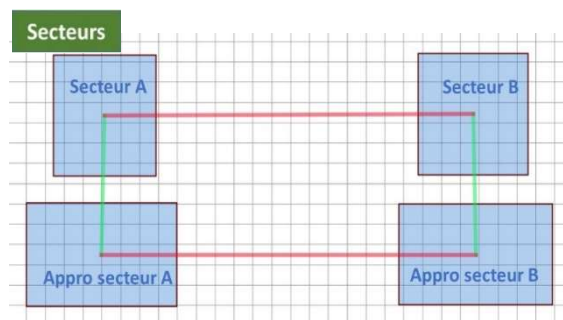
D'autre part, des zones de stockage temporaires peuvent être regroupées par entité de production pour diminuer les circulations et croisements de personnes.

Les zones de stockage de produits propres et sales peuvent être identifiées pour prévoir leur séparation.

MAVImplant permet de définir des secteurs, de fixer et de représenter des contraintes d'éloignement (trait rouge) et de proximité (trait vert).

Un agencement des secteurs respectant aux mieux ces contraintes peut ensuite être recherché.

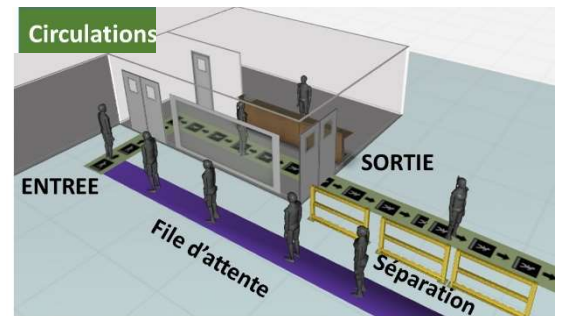
Pour en savoir plus sur l'utilisation des secteurs :
<https://youtu.be/h4hhdIgvLO>



Les circulations doivent être réorganisées pour éviter au mieux les croisements de salariés. En particulier, les voies piétons à sens unique seront privilégiées et les flux d'entrée et de sortie seront séparés. Un balisage ou repérage au sol matérialisera cette séparation.

MAVIM permet de représenter différentes voies de circulation, dont les voies piétons à sens unique. Une voie « File d'attente » a également été ajoutée. Il est possible de matérialiser les séparations entre voies à l'aide « barrières ».

Pour en savoir plus sur l'utilisation des voies de circulations :
<https://youtu.be/Sr6wZ9WegM8>

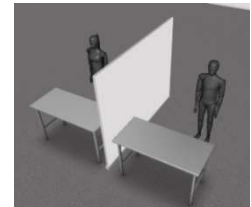
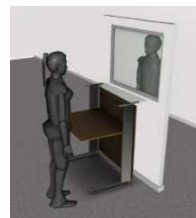


Au niveau des postes de travail fixes, des écrans (plexiglas...) pourront être mis en place à assurer une séparation physique entre salariés

Des équipements spécifiques ont été ajoutés pour matérialiser cette séparation : écran translucide ou plein selon les besoins de communications.

Cette matérialisation peut également être réalisée par une cloison (menu « Tracé bâtiment ») intégrant ou non un panneau translucide (menu « Ouvertures »)

Equipements



Un balisage au sol ou des « obstacles » peuvent également être mis en place au niveau des postes de travail pour matérialiser une zone respectant les règles de distanciation.

Des objets spécifiques ont été ajoutés pour matérialiser les distances à respecter (obstacle, marquage au sol)

Un gabarit à positionner sur les silhouettes a été créé pour vérifier le respect des règles de distanciation entre personnes.

Pour en savoir plus :

<http://www.inrs.fr/risques/covid19-prevention-entreprise/ce-qu-il-faut-retenir.html>

<http://www.inrs.fr/actualites/COVID-19-fiches-conseils-salaries-et-employeurs.html>

Equipements



Opérateurs

